



AVIS PUBLIC

est par la présente donné par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Irénée le lundi 9 décembre 2019 à 19h30, à la salle du Conseil, au 465 rue Principale, Saint-Irénée.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

- **Propriété située au 370, rue Principale, lot 3 783 118 du cadastre du Québec :**
Rendre réputé conforme le bâtiment principal avec une marge arrière de 2,0 mètres alors que le minimum exigé est de 8 mètres.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2019.

Donné à Saint-Irénée, ce 12^e jour du mois de novembre deux mille dix-neuf.

Marie-Claude Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière